

DÉFI

L'ALTERNATIVE
À WOLUWE-SAINT-PIERRE

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Antoine de Saint-Exupery

Le projet DéFI 2024-2030 pour Woluwe-Saint-Pierre

Préserver, transformer, protéger

Cher citoyen, chère citoyenne de Woluwe-Saint-Pierre,

Comme vous, nous aimons notre commune, sa tranquillité, sa beauté, ses espaces verts, ses services. Comme vous, nous voulons préserver ses atouts.

Mais un “mariage arrangé” MR-Engagés (liste LB) pousse le personnel politique de notre commune à s’endormir sur ses acquis, son confort et ses certitudes. Il n’y a pas plus grand danger d’immobilisme.

DéFI est là pour offrir à ce bloc conservateur et immobile une véritable alternative.

Notre marque ? Un libéralisme de **progrès** et de **cœur**, qui entend investir là où cela est nécessaire. **Un dynamisme, une bonne gestion et un professionnalisme qui font historiquement leurs preuves dans des communes voisines.**

Durant des années, **DéFI** a amené à Woluwe-Saint-Pierre **une plus-value de progrès**, en investissant dans l’action sociale, la santé, le logement, l’enseignement, la culture, la coopération internationale, les nouvelles technologies, ...

DéFI l’alternative a la volonté d’utiliser au mieux les atouts de notre commune grâce à la participation citoyenne et à la bonne gouvernance. **DéFI l’alternative** défendra votre bien-être et votre santé (ex: lutte contre le survol), votre mobilité (piétons, cyclistes, automobilistes), la propreté publique (la commune doit avoir plus d’autorité), l’économie, l’enseignement, les crèches, le bien-être animal.

Enfin, **DéFI** reste le **seul bastion face au nationalisme flamand**. Face à un gouvernement fédéral qui s’attaquera aux bruxellois, il faut que nos communes résistent.

DéFI, dans l’histoire de la commune, a toujours été un facteur de stabilité, ouvert aux citoyens et privilégiant les matières humaines.

Nous pensons par ailleurs être les seuls à pouvoir empêcher la commune de tomber dans une forme de léthargie où deux partis autrefois virulents adversaires se toiseraient dans l’inaction ce qui arrivera si cette alliance de circonstance emporte une large majorité.

En résumé, voter **DéFI l’alternative** c’est

préserver ce qui doit être préservé: une certaine tranquillité, une qualité de vie, des services communaux performants, les services sociaux ;

transformer ce qui doit être amélioré : l’activité économique, la gouvernance, et la possibilité d’attirer des jeunes et des jeunes ménages, singulièrement avec une politique du logement plus ambitieuse, un investissement renouvelé dans notre enseignement et nos crèches ;

protéger les habitants d’une série de menaces extérieures: la politique de mobilité de la Région ; la question du survol imposé par le fédéral; et demain, peut-être, les attaques sur les Bruxellois d’une majorité dirigée par la N-VA.

Le 13 octobre, ne laissez pas tous les leviers à un parti unique et **privilégiez l’alternative.**

François DE SMET, tête de liste (1^e)

Jonathan de PATOUL, 3^{ème}

Dominique SAELS, 2^{ème}

Roxane DUPIRE - dernière de liste (35^{ème})

Découvrez dans les pages qui suivent la vision de **DéFI l'alternative** pour Woluwe-Saint-Pierre. Ce programme, fruit d'une concertation approfondie avec nos sympathisants et d'autres citoyens, reflète un engagement collectif. Il a été rédigé par Pierre Bolly, président de la section **DéFI** de Woluwe-Saint-Pierre et Jonathan de Patoul, conseiller communal et député régional. Voici nos priorités :

La participation citoyenne dans la prise de décision

Nous nous engageons à vous écouter, à être transparents et à vous impliquer dans les décisions qui façonnent notre vie locale.

La bonne gouvernance

Nous nous assurerons de l'équilibre budgétaire, maintiendrons des taxes faibles et gérerons avec prudence notre patrimoine communal, avec des services communaux efficaces et à votre écoute.

Le bien-être et l'épanouissement personnel et collectif

Nous voulons promouvoir la santé et le bien-être des citoyens au travers notamment d'initiatives éducatives, culturelles, sportives, et pour la jeunesse, tout en s'ouvrant sur le monde. Nous mettons l'accent sur l'action sociale personnalisée, l'accessibilité au logement, le soutien à l'emploi local, et la protection des animaux. Cette démarche vise à créer une communauté inclusive et dynamique pour tous les âges.

Le maintien de l'atmosphère paisible et conviviale de la commune

Nous veillons à gérer intelligemment l'espace public via l'urbanisme, la sécurité de toutes et tous et la lutte contre les extrémismes et les discriminations. Nous souhaitons simplifier et apaiser la mobilité pour tous les usagers. Nous nous engageons à préserver l'environnement et assurer le développement durable pour les générations futures.

TABLE DES MATIERES

Priorité 1. La participation citoyenne dans la prise de décision	5
Priorité 2. La bonne gouvernance	7
L'endettement et la fiscalité	8
Des finances saines	8
Exemplarité des pouvoirs publics	9
Le service à la population	10
Priorité 3. Le bien-être et l'épanouissement personnel et collectif	13
La santé	14
L'égalité des chances et la protection des plus vulnérables	16
L'accueil de la petite enfance	18
Un enseignement de la réussite, l'accueil des enfants en période extra-scolaire et des académies ouvertes pour tous	19
La culture, l'éducation permanente et les animations	21
Le sport et le bien-être	22
Le soutien à la jeunesse	24
L'action sociale	25
Le défi du logement	28
L'emploi, l'économie locale et les commerces	29
L'ouverture au monde	30
Le bien-être animal	30
Priorité 4. Le maintien de l'atmosphère paisible et conviviale de la commune	32
L'espace public, l'urbanisme et le patrimoine	33
La mobilité	34
La sécurité	36
La propreté	38
Le respect de l'environnement, la promotion du développement durable et les économies d'énergie	39
Nous contacter	41

Priorité 1

La participation citoyenne dans la prise de décision

Nous nous engageons à vous écouter, à être transparents et à vous impliquer dans les décisions qui façonnent notre vie locale.

La démocratie et les attentes des citoyens et citoyennes ont évolué. Les élections ne sont qu'un élément de la démocratie. Aujourd'hui, il faut une démocratie plus directe et participative. C'est pourquoi nous nous engageons à mettre en œuvre une gouvernance qui se base sur **la concertation des populations concernées avant toute mise en œuvre des projets** (aménagement des quartiers et des espaces publics, la mobilité, le budget participatif, ...). Cette concertation se fera lors de l'élaboration, la définition et la mise en œuvre de chaque projet et de chaque politique. Nous croyons en la richesse et la clairvoyance des habitants de Woluwe-Saint-Pierre.

En pratique, nous demandons **la création** au sein de l'administration communale **d'un service « Participation et concertation citoyenne »** en charge d'assurer l'organisation et la gestion des consultations de la population pour tous les projets publics. Cela se traduit entre autres par

- désigner au sein du Collège un membre en charge de l'organisation des concertations avec la population, de l'information et des réponses à apporter aux interpellations d'habitants au sujet de la gestion communale en garantissant une réponse à chaque interpellation de citoyen dans la semaine ;
- créer un service de support pour l'organisation des concertations avec la population des différents services communaux et la communication transparente des résultats ;
- créer un **Code de la participation citoyenne au niveau local**. Ce code fixera les procédures d'initiative et d'association des citoyens à la décision des autorités pour les projets concernant leur cadre de vie, l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement de l'espace public, la gestion d'une institution publique, etc ;
- assurer une bonne publicité des outils existants de participation citoyenne tel que le droit d'interpellation des citoyens, la plateforme fluicity etc. ;
- continuer à diffuser le conseil communal en direct sur Youtube ;
- organiser régulièrement des rencontres thématiques entre le collège échevinal et les habitants ;
- impliquer les habitants dans la vie communale en créant des forums thématiques ouverts aux contributions susceptibles de faire progresser la réflexion ;
- **organiser les services de l'administration en vue de réagir dans la journée**, ne fût-ce que par un accusé de réception, aux interventions et aux réactions des habitants ;
- introduire des jurys citoyens pour évaluer les grands projets urbanistiques et environnementaux ;
- mettre en place des programmes de formation et d'éducation civique pour sensibiliser les citoyens aux processus de participation et leur rôle dans la gouvernance locale.

Le **soutien à la vivacité du monde associatif local** fait partie de la politique participative. Comme Woluwe-Saint-Pierre possède déjà un tel actif dans des quartiers au caractère villageois, nous préserverons cet environnement social ; nous l'encouragerons et le stimulerons.

Afin de permettre d'alimenter la réflexion politique et de mettre la participation citoyenne en avant, **DéFi** souhaite :

- mettre en place un **véritable budget participatif** afin de laisser la possibilité aux habitants de pouvoir présenter leurs projets pour la commune. Après étude de faisabilité, les projets seront soumis au vote des wolusanpétrusiens et ceux qui auront été plébiscités seront mis en œuvre par la commune.

Priorité 2

La bonne gouvernance

Nous nous assurerons de l'équilibre budgétaire, maintiendrons des taxes faibles et gérerons avec prudence notre patrimoine communal avec des mandataires publics exemplaires et des services communaux efficaces et à votre écoute.

L'endettement et la fiscalité

Nous préconisons **une gestion budgétaire en équilibre et un endettement contrôlé**. Nous voulons garder **une fiscalité stable et basse** comme ce fut le cas avec **DéFI** dans la majorité. Comme cela est aussi le cas dans les communes où **DéFI** est au pouvoir en Région bruxelloise.

Aujourd'hui, sur base d'une lecture comptable de la situation financière, la commune est en équilibre, mais attention au trompe-l'œil.

Effectivement, en ne profitant pas de la période des bas taux d'intérêt (1%), **le non investissement dans l'entretien des avoirs immobiliers crée une charge financière future certaine**. Aujourd'hui la commune n'est pas capable de l'estimer ! Avec les besoins de rénovations du centre sportif (terrains, tribune, châssis, ...), des écoles communales (toitures, châssis, salles de gymnastique, ...), de la maison communale (étanchéité, châssis, structure du bâtiment, ...), nous sommes à plusieurs milliards d'euros de dépenses futures.

Exemple explicite de cette imprévoyance

La commune est propriétaire de la magnifique villa 29 avenue du Chant d'Oiseau (anciens ateliers créatifs du Chant d'Oiseau encore repris sur le site de la commune mais fermés depuis plusieurs mois !). Par manque d'entretien, cette villa demande une très grosse rénovation. Dès lors, la commune a décidé de la vendre. Pour garder l'équilibre comptable, la commune vend donc son patrimoine et s'appauvrit aux dépens des générations futures.

Ce qui manque à la gestion actuelle est donc de la **vision** et de **l'anticipation**.

DéFI veut **assurer la transparence** de la situation financière et du patrimoine de la commune et **prioriser les dépenses d'investissement** dans les rénovations du patrimoine ; ce sont certes des dépenses d'investissement moins spectaculaires, mais des dépenses de bonne gouvernance.

Des finances saines

Nous choisissons de **gérer avec prudence et avec responsabilité** l'ensemble du patrimoine communal en visant le maintien de la valeur sociale et/ou économique des biens. D'une part, nous privilégions les investissements qui assurent son bon entretien (infrastructures, bâtiments, voiries) et la réduction de tout impact écologique. D'autre part, nous maintenons la cohérence du parc immobilier en établissant des plans de gestion du patrimoine communal pour chaque bâtiment et pour chaque voirie.

*Assurer la pérennité de la Région et des communes bruxelloises passe par de saines finances régionales et communales. Excepté **DéFI**, les partis francophones ont montré leur faiblesse dans toutes les négociations institutionnelles en vendant des droits fondamentaux contre du refinancement. La dernière réforme de l'État, à laquelle **DéFI** s'est opposée, pèse négativement sur les finances régionales et communales.*

Nous préconisons de

- Prioriser, parmi toutes, les **missions essentielles** suivantes : la sécurité, la réduction des charges ou l'augmentation des recettes, la réduction de l'empreinte écologique, l'amélioration du bien-être de chaque citoyen, la convivialité sociale, les services à la population, la mobilité et l'embellissement de la commune ;
- **contrôler l'endettement** pour que celui-ci n'augmente pas en valeur constante, voire diminue à concurrence d'1% par an et minimiser la charge de la dette (exemple : participer à un fonds de gestion des trésoreries des pouvoirs locaux) ;

- étudier l'**impact environnemental** de chacune des dépenses communales;
- collaborer et **confier des missions aux milieux associatifs** (l'associatif est souvent plus efficace et moins coûteux ; il n'a pas lieu de faire de la concurrence mais de travailler dans un esprit de cause commune) ;
- **réduire les dépenses de prestige**, d'utilité contestable. Les primes publiques doivent impérativement avoir un impact incitatif pour orienter positivement la vie de nos concitoyens ;
- étudier l'impact d'un éventuel transfert des recettes de l'impôt des personnes physiques vers l'impôt immobilier (précompte immobilier) en vue d'une contribution de tous les résidents installés sur le territoire communal et consulter la population, avant toute décision, sur la question d'une éventuelle modification des recettes du précompte professionnel vers le précompte immobilier. L'objectif est de **diminuer l'impôt pour les contribuables actuels** par une augmentation du nombre de contribuables ;
- **diminuer le nombre de petites taxes** et les compenser par une augmentation de la taxe sur les secondes résidences.

Exemplarité des pouvoirs publics

DéFI est un parti profondément attaché à une gouvernance saine, honnête et transparente des pouvoirs publics afin de fortifier notre démocratie, ses fondements sociaux et économiques, dont les citoyens doivent être les premiers bénéficiaires.

Nous proposons de

- présenter annuellement au conseil communal un **rapport des activités des intercommunales et des ASBL communales** auxquelles sont liées les communes ;
- adopter en début de mandature communale un **code d'éthique des mandataires**, validé par le conseil communal ;
- consolider l'autonomie communale et **refuser toute fusion de communes, de zones de police ou de centres publics d'action sociale**, sauf si elle résultait d'une adhésion des conseils communaux après consultation des populations des communes concernées ;
- mettre en place des collaborations renforcées entre communes, en particulier entre les plus petites de la Région (gestion d'infrastructures sportives, centrale de marché) ;
- demander le **prix coûtant des services offerts par la commune**, excepté pour ceux qui sont obligatoires (carte d'identité, passeport, légalisation de documents,...) et pour ceux qui contribuent à l'amélioration de la vie en société ;
- renforcer **la transparence dans l'attribution des marchés publics** en rendant les procédures d'appel d'offres plus accessibles et en favorisant la concurrence équitable entre les fournisseurs ;
- **évaluer régulièrement nos politiques** pour garantir leur efficacité et leur pertinence ;
- **supprimer la voiture de fonction pour le Bourgmestre**. C'est en effet une dépense inutile. **DéFI** avait, il y a quelques années, montré la voie à suivre en supprimant la voiture pour le Premier Echevin.

Le service à la population

Nous veillons à assurer une administration communale au service et à la portée de chaque citoyen et citoyenne.

Nous proposons de

- développer une approche d'accueil et de service au public dans l'ensemble des services de la commune, du CPAS et de la police ; **élargir les plages horaires d'ouverture** des services en dehors des heures de bureau ;
- assurer **le bien-être au travail du personnel communal** : motiver, former à la gestion du stress, prévenir le burnout professionnel ;
- procéder aux recrutements du personnel communal, du CPAS et de la zone de police sur la base de **critères objectifs** liés à la fonction à assurer et aux perspectives de carrière ;
- établir des **plans de gestion du patrimoine communal** pour chaque bâtiment et pour chaque voirie ;
- mettre à l'emploi ou en formation de manière encadrée des personnes en insertion socio-professionnelle (ex. : les « article 60 » du CPAS) et des jeunes (stages professionnels) ;
- développer **l'administration à distance** tout en **préservant des guichets physiques** et des contacts aisés avec le personnel ;
- assurer la visite à domicile de fonctionnaires auprès des citoyens devant accomplir une obligation administrative et ne pouvant plus se déplacer ;
- lutter contre la fracture numérique par des aides aux citoyens en développant des services d'encadrement, de formation, d'échange de pratiques dans les centres de quartier et/ou dans les bibliothèques ;
- instaurer **un créneau horaire privilégié et un guichet adapté aux personnes âgées**, parlant la langue des signes, en situation de handicap ou ayant des difficultés avec les démarches administratives et former le personnel communal à cet effet ;
- assurer la formation du personnel communal aux premiers secours ;
- organiser des séances d'information et de guidance spécifiquement destinées aux nouveaux habitants (avec un point d'attention pour les ressortissants européens) pour faciliter leur intégration et leur participation aux affaires locales ;
- afin de limiter les tracts et imprimés électoraux : utiliser le WoluMag pour les élections communales reprenant les programmes des partis.

A propos de l'usage des langues...

*A Woluwe-Saint-Pierre, comme un peu partout à Bruxelles, la tentation d'utiliser l'anglais au détriment du français et du néerlandais est grande. Pour preuve, les bornes d'accueil « Stockel4you », les consignes lors de la crise de la Covid uniquement en anglais à l'entrée des galeries commerciales et même notre centre sportif fièrement rebaptisé, il y a quelques années, Sport-City... Pour **DÉFI** les contraintes du bilinguisme ne peuvent justifier l'effacement des appellations en langues française et néerlandaise au profit de l'anglais, au détriment de la diversité culturelle, valeur commune à tous les Bruxellois et Bruxelloises. **Notre volonté politique est que notre commune soit porteuse de la diversité et non de l'appauvrissement culturel par l'uniformisation linguistique.***

Nous demandons de

- utiliser en priorité dans toutes les communications publiques (courrier, site internet, affiches, ...) les langues nationales ;
- défendre le principe du bilinguisme des services afin de garantir à l'utilisateur l'accueil dans sa propre langue tout en allégeant les conditions de recrutement des agents communaux ;
- reconnaître l'usage de langues internationales afin de renforcer la qualité de l'accueil des citoyens dans les communes. Ces langues n'ont pas le statut de langue officielle mais leur maîtrise par des agents communaux sera encouragée.

LA NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT PASSE PAR LA COMMUNE !

DéFI défend la neutralité totale de tous les services publics, y compris les administrations communales. Cela veut dire que tous les signes religieux, politiques, convictionnels sont interdits pour l'ensemble des agents de la fonction publique. Nous serons extrêmement fermes sur ce point, alors qu'en Région bruxelloise, peu à peu, les digues cèdent. A Anderlecht, Ecolo-PS-Engagés (dont les partis tiennent des discours variables suivant les lieux) ont récemment entériné le principe de l'acceptation des signes convictionnels dans leur administration communale.

Nous sommes pour

- **appliquer le principe de neutralité de l'administration communale** garantissant le respect de la diversité des convictions philosophiques, politiques et religieuses.

Outre le service à la population, l'attention portée à chaque citoyen de la commune est primordiale. En ce sens DéFI souhaite

- accueillir les nouveaux habitants et mettre à l'honneur les citoyens ayant acquis récemment la nationalité belge ;
- fêter les citoyens qui ont 20 ans de résidence dans la commune et ensuite à chaque dizaine supplémentaire ;
- soutenir et développer des zones « Respect » (espace incitatif à des relations respectueuses et à la participation à la lutte contre toute forme de harcèlement y compris les supports numériques) ;
- soutenir les initiatives privées du monde associatif qui contribuent à ce que la population se connaisse, se rencontre, et crée ainsi une convivialité comme, par exemple, la fête des voisins, les fêtes de quartier,... ;
- utiliser les infrastructures des centres de quartier, des bibliothèques et du Centre sportif pour susciter des lieux de rencontre et d'échange ;
- porter une attention particulière à l'inclusivité dans toutes les activités organisées par le pouvoir communal.

Priorité 3.
**Le bien-être et
l'épanouissement
personnel et collectif**

Notre objectif est de promouvoir la santé et le bien-être des citoyens au travers notamment d'initiatives éducatives, culturelles, sportives, et pour la jeunesse, tout en s'ouvrant sur le monde. Nous mettons l'accent sur l'action sociale personnalisée, l'accessibilité au logement, le soutien à l'emploi local, et la protection des animaux. Cette démarche vise à créer une communauté inclusive et dynamique pour tous les âges.

La santé

La santé, des rapports sociaux respectueux et un environnement sain sont au centre de nos priorités.

Ces dernières années, Carine Kolchory, notre échevine de la santé, a contribué à la vaccination COVID et à de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention.

Nos principales propositions :

- mettre en place **des programmes de promotion de la santé mentale**, avec un accent sur la réduction du stress et la gestion du bien-être émotionnel ;
- mieux se coordonner avec les institutions publiques et privées pour relayer et soutenir les actions de prévention et de sensibilisation ;
- promouvoir l'alimentation saine à travers des initiatives telles que Goodfood, en intégrant des cours d'éducation à l'alimentation dans les écoles et en soutenant les circuits courts et les producteurs locaux ;
- **encourager la marche en rendant la ville accessible à pied** en moins de 10 minutes, et en assurant l'entretien des aires de jeux réparties dans toute la commune ;
- sensibiliser à la prévention des allergies, aux risques liés aux tiques et à d'autres dangers potentiels de la faune et de la flore locales ;
- renforcer le soutien aux personnes atteintes de maladies dégénératives et à leurs proches, en facilitant l'accès à l'information et aux services de soutien ;
- **renforcer les actions de prévention** sur divers sujets tels que la toxicomanie, l'alcoolisme, la surexposition aux écrans chez les enfants, le tabagisme, la vape, le harcèlement, le burnout etc ;
- intégrer l'éducation sexuelle et le consentement dans les programmes scolaires, avec une sensibilisation sur les moyens de contraception et la connaissance des services du planning familial ;
- promouvoir les protections menstruelles durables et l'installation d'éviers dans les toilettes publiques pour favoriser leur utilisation ;
- veiller à l'application stricte des normes de bruits pour garantir la santé des habitants (survol de Bruxelles) ;
- mettre en place un plan communal de mobilité pour limiter le trafic de transit dans les quartiers ;
- organiser et **faire la promotion des récoltes de don de sang** ;
- participer aux campagnes de sensibilisation en matière de santé menées par les pouvoirs supérieurs ;
- veiller à la santé des citoyens, par exemple en favorisant l'activité physique ou en initiant des réceptions sans alcool, sans produits gras et en limitant le sucre,... ;
- prévoir des **cours gratuits de premiers secours** pour tous les habitants ; continuer à développer **des activités de prévention de la santé** en collaboration avec les professionnels de la santé, notamment sur les risques liés aux maladies cardiovasculaires, sur le diabète et la surconsommation de sucre ou encore en réalisant des ateliers pratiques pour prévenir les chutes auprès des aînés ;
- développer un **projet pilote "Sport sur Ordonnance"** pour soulager ou prévenir le développement de certaines pathologies comme le diabète, l'hypertension, l'obésité, l'arthrose ou les maladies cardiovasculaires. Autant de maladies que la sédentarité aggrave mais qui peuvent évoluer favorablement grâce à la pratique d'une activité physique régulière.

Le SURVOL intempestif de la commune : une question de santé !

En avril dernier, le conseil communal de notre commune a voté le recours contre le permis d'exploitation de l'aéroport accordé par la ministre NVA du gouvernement flamand. Les élues Open VLD étaient, toutefois, absentes lors du vote et l'élu CD&V de la Liste du Bourgmestre a voté contre le recours. Ce nouveau permis est un camouflet pour les nombreux habitants survolés quotidiennement. Il accorde une exploitation illimitée dans le temps sans se soucier des preuves scientifiques des effets catastrophiques du survol de notre commune sur la santé de nos habitants. Le président de l'Open VLD a, de plus, estimé que le permis accordé était trop limitatif !

*Ecolo (Mme Durand et M Gilkinet) pendant plus de 7 ans, MR (Mme Galand et M Bellot) pendant 6 ans, Les Engagés (M Wattelet et Mme Fonck) pendant presque 3 ans, ont piloté le ministère de la mobilité au sein du gouvernement fédéral. Aucune amélioration depuis toutes ces années contre les nuisances du survol de notre commune. **Seul le ministre bruxellois DÉFI, Didier Gosuin, a pris une mesure effective en faveur des habitants avec son arrêté « bruit » qui limite le nombre de décibels autorisés.** Cet arrêté est actuellement le seul outil légal que les Bruxellois peuvent utiliser. Il permet entre autres d'indemniser les populations fortement impactées.*

La liste du Bourgmestre (Les Engagés) a décidé d'une liste unique pour les prochaines élections communales avec le MR et l'Open VLD laissant la deuxième place à une ministre fédérale Open VLD, parti fermement décidé à développer l'aéroport malgré toutes les nuisances qu'il suscite.

Depuis plus de 30 ans, DÉFI s'investit dans le dossier du survol excessif de notre commune. Il faut en priorité faire respecter l'arrêté "Gosuin" et **faire disparaître les vols de nuit en interdisant les décollages et les atterrissages entre 22h00 et 7h00 à l'aéroport de Bruxelles-National.**

Nous proposons aussi de

- considérer l'aéroport de Bruxelles-National comme un aéroport urbain dont les activités régulières se déroulent en journée ;
- interdire les avions les plus bruyants et sanctionner toute infraction à l'arrêté Gosuin ;
- réaliser une étude épidémiologique afin d'analyser de manière scientifique l'impact réel du survol sur la santé des habitants ;
- répartir les activités entre les aéroports de Bruxelles, Charleroi et Liège ;
- reculer la piste 25L pour éviter le survol de Bruxelles ;
- faire respecter et appliquer toutes les décisions de justice luttant contre le survol et le bruit ;
- instaurer une autorité publique, indépendante et neutre, de contrôle des nuisances aériennes ;
- participer aux différents recours judiciaires et agir avec les différentes associations opposées au survol de la région bruxelloise ;
- en cas de violation des normes de bruit mesurées par les sonomètres, par application de l'arrêté Gosuin, exiger le paiement effectif et rapide des amendes.

L'égalité des chances et la protection des plus vulnérables

SIX ANS AU SERVICE DES CITOYENS

Pendant toute la législature, notre échevine Carine Kolchory s'est battue par un travail discret et acharné pour une commune où l'égalité des chances, la solidarité, les politiques inclusives, la lutte contre l'homophobie, la lutte contre les stéréotypes dans l'école ne sont pas de vains mots. Par exemple, grâce à la générosité des citoyens et en collaboration de Bruzelles, plus de 10000 serviettes hygiéniques ont été récoltées. La commune a reçu fin 2022 le label Aidants Proches, En 2023, elle a été récompensée par Cap 48 du prix « meilleure entreprise citoyenne » pour tout le travail effectué en politique inclusive. Et elle conserve en 2024 son label Handycity.

Mais il reste tellement à faire...

Nous voulons

- assurer un **service administratif à domicile** pour les citoyens dans l'impossibilité de se déplacer ;
- prendre la pleine mesure des enjeux de **santé mentale** et de la détresse de certains habitants en informant et en sensibilisant à la problématique, par exemple par des dépliants, un site internet, un numéro d'appel ; créer des lieux de rencontres en collaboration avec des partenaires externes représentant notamment les familles ; organiser des formations thématiques avec des partenaires (PBSM, Similes, Aidant-Proche) pour les personnes concernées et pour les professionnels (AS, Aide-familiales,...) ; établir des collaborations intercommunales ;
- **soutenir les aidants proches**, en les répertoriant au niveau communal en collaboration avec les services sociaux, les informant sur l'existence de l'asbl Aidants Proches et en leur donnant la possibilité d'obtenir le statut et les avantages. Plus largement, en participant avec d'autres pouvoirs publics à la création d'une Maison de Répit pour les Aidants ;
- plaider pour une diminution du temps d'attente des familles nombreuses et des familles monoparentales pour l'obtention d'un logement social ;
- assurer **la sécurité des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans l'espace public** et les transports en commun ;
- lutter contre le tabou autour des règles des femmes et de l'endométriose, organiser des sessions de sensibilisation à la précarité et la santé menstruelle notamment auprès des jeunes ; continuer l'initiative de notre échevine de l'Égalité des chances, en soutenant le secteur associatif, afin de récolter et distribuer gratuitement des protections périodiques aux femmes en situation de précarité ;
- proposer une formation sensibilisant les agents de la commune et du CPAS sur le non-recours aux droits par les plus vulnérables;
- intensifier la **lutte contre toutes les discriminations dans la formation, dans l'emploi** et dans l'embauche;
- briser l'isolement des familles monoparentales en créant des espaces de rencontre et de parole;
- **combattre tous les stéréotypes de genre** par la sensibilisation (dans les formations, dans l'enseignement, les entreprises publiques et privées, les associations, maisons de quartiers, organisations de jeunesse) ;
- donner une meilleure visibilité et reconnaissance des femmes à travers l'attribution de noms de

femmes dans l'espace public (rues, transports publics, bâtiments, statues, etc.).

WOLUWE-SAINT-PIERRE DOIT RESTER UNE COMMUNE DE VALEURS

*Le 16 septembre 2022, la jeune Kurde iranienne, Mahsa Amini, était assassinée peu après son arrestation par la police des mœurs de Téhéran pour « port de vêtements inappropriés ». Face à cette situation dramatique, Dominique Saels, membre de la section DéFI, a voulu réagir et a contacté son amie et sculptrice Laurence Remacle. Elle s'est ensuite lancée dans une récolte de fonds pour **proposer à la commune d'ériger une sculpture en mémoire de Mahsa Amini**. Cette belle initiative s'inscrit pleinement dans notre volonté de montrer notre profonde solidarité avec les peuples opprimés du monde entier et particulièrement les femmes.*

Nous demandons de

- mettre en place **l'organisation annuelle d'un événement commémoratif** autour de la sculpture de Mahsa Amini pour rappeler notre attachement aux droits humains et à la liberté.

L'accueil de la petite enfance

A Woluwe-Saint-Pierre nous disposons de sept crèches francophones avec 288 places, deux crèches néerlandophones avec 56 places, ainsi que de 11 structures privées qui totalisent 179 places. La présence de ces dernières (35% de l'offre dans notre commune) est donc essentielle.

LES BONNES INTENTIONS ONT PARFOIS DES EFFETS NON DESIRES

La réforme des milieux d'accueil de la petite enfance (MILAC) portée par la Ministre Linard (Ecolo) est entrée en vigueur, doucement, depuis le 1^{er} janvier 2020. Si les objectifs d'améliorer la qualité et l'accessibilité des milieux d'accueil sont louables, elle met aussi en danger la viabilité des structures privées et donc le nombre de places disponibles en crèches.

Nous proposons de

- faire pression pour **faire annuler certaines mesures de la réforme MILAC** telles que l'obligation pour les structures privées de passer en ASBL, l'interdiction d'ouvrir une crèche de moins de 14 places ou encore de travailler avec des indépendants ;
- stimuler et **faciliter les initiatives privées d'accueil de la petite enfance** (par exemple, en offrant des facilités de parking à certaines heures) ;
- optimiser la gestion des crèches subventionnées et améliorer l'encadrement amélioré pour que plus de familles puissent bénéficier d'une place (optimiser les taux d'occupation réels en crèche) Trop souvent les places ne sont, en effet, occupées qu'à environ 75% alors que des enfants sont sur liste d'attente... ;
- exiger que la Ministre de tutelle mette en place des solutions pour faire face au besoin de création de nouvelles places et à la pénurie de personnel dûs à la pénibilité du métier. Le plan « Cigogne » de la Ministre sortante nous annonçait la création de 5200 places supplémentaires. La ligue des familles, elle, en recommande 10.000 pour faire face aux lacunes actuelles ;
- établir un **monitoring permanent des places disponibles** sur le territoire communal facilement consultable par les citoyens ;
- organiser **la transparence de la disponibilité des places de crèches et leur attribution**, mais également pour l'enseignement maternel et primaire ;
- accorder une priorité d'attribution d'une place en crèche aux parents professionnellement actifs et aux familles monoparentales tout en garantissant des places « halte garderie » permettant un accueil occasionnel et de courte durée d'enfants dont les parents suivent une formation, souhaitent effectuer des démarches ...;
- organiser des café-poussettes en collaboration avec des partenaires privilégiés, pour proposer des moments de rencontre pour les parents ;
- maintenir une **alimentation saine** dans les crèches et les écoles maternelles ;
- organiser tout au long de l'année des activités culturelles et ludiques spécifiques pour les enfants à l'occasion de journées dédiées (place aux enfants, Halloween, chasse aux œufs...).

Un enseignement de la réussite, l'accueil des enfants en période extra-scolaire et des académies ouvertes pour tous

Le manque d'autonomie, les obligations et contraintes administratives pénalisent notre enseignement. Malgré ce contexte, la commune doit disposer d'un **enseignement de proximité**. Nous préconisons un enseignement **de la réussite**, c'est-à-dire **qui donne confiance** et qui guide les jeunes vers la clarification de leurs choix de vie et d'orientation professionnelle.

Nous proposons de

- assurer un **enseignement de qualité pour tous, tous réseaux confondus** qui donne des bases permettant de continuer un cursus scolaire avec **efficacité**, et de développer l'ouverture d'esprit par la pratique de la différence et la promotion du désir d'entreprendre ;
- **lutter efficacement contre le harcèlement scolaire** en adoptant des modèles éprouvés (pays nordiques, Québec). Cela inclura la mise en œuvre de programmes complets de prévention et d'intervention, la formation spécialisée des enseignants et du personnel éducatif, et la promotion d'une culture scolaire basée sur le respect, l'empathie et la communication. Nous viserons également à impliquer activement les élèves et les parents dans ces initiatives, afin de créer un environnement éducatif sûr et inclusif pour tous ;
- promouvoir l'enseignement de l'empathie et de la communication saine et respectueuse ;
- **prendre de front le décrochage scolaire, les difficultés psychologiques et le mal-être de la jeunesse** (en autres suite au COVID) en soutenant activement les programmes d'aide et d'accompagnement éducatifs et psychosociaux ;
- pratiquer, dans toutes les écoles, l'inclusion d'élèves confrontés à des difficultés (en situation de handicap, avec une maîtrise faible de la langue ou à besoins spécifiques) par un soutien pédagogique particulier;
- assurer une gestion de **partage des bâtiments** pour maximiser les offres possibles ;
- donner un caractère pédagogique aux garderies dans les écoles et garantir des stages de vacances à des prix démocratiques ;
- tendre à faire de l'enseignement fondamental néerlandophone un enseignement de type d'immersion linguistique en français en y proposant des cours de français supplémentaire en vue de permettre aux élèves d'obtenir leur CEB ;
- introduire dans les programmes scolaires des volets tout spécialement destinés à la **sensibilisation à une consommation raisonnée et informée des médias digitaux** et du numérique en général (formation à l'esprit critique incluant la vérification des faits et la sensibilisation aux fake news) ;
- promouvoir une utilisation équilibrée du numérique dans toutes les matières, combinant ressources en ligne et méthodes traditionnelles, pour enrichir l'apprentissage. Le recours aux manuels papier reste indispensable. Cela s'inspire des constatations de la Suède et d'autres pays comme l'Australie et la Chine, où l'usage intensif du numérique en éducation a été lié à une baisse des performances scolaires. Par ailleurs, il a été observé que les appareils numériques, tels que les tablettes et téléphones, sont souvent utilisés par les enfants à des fins récréatives sous couvert de travaux scolaires ;

- mettre en place **des séances de lecture partagées dès le plus jeune âge**, en s'appuyant sur le réseau de toutes nos bibliothèques communales. La lecture pour le plaisir est un antidote majeur à l'émergence du « crétin digital ». Des centaines d'études montrent le bénéfice massif de cette pratique sur le langage, la culture générale, la créativité, l'attention, les capacités de rédaction, les facultés d'expression orale, la compréhension d'autrui et de soi-même, ou encore l'empathie, avec, in fine, un impact considérable sur la réussite scolaire et professionnelle.
- apprendre à coder et à jouer aux échecs dès le plus jeune âge à l'école ;
- renforcer la collaboration entre les académies d'art et de musique et les écoles, offrir un accès facilité aux ateliers d'art pour les élèves hors des heures de cours dans le respect des normes de sécurité, et valoriser le travail des élèves des académies par l'organisation de concerts et d'expositions publiques ;
- instaurer un apprentissage des langues étrangères dès le plus jeune âge (dès la 3^{ème} maternelle pour la 2^{ème} langue et dès la 5^{ème} primaire pour la 3^{ème} langue) ;
- mettre en place de brevets cyclistes dans toutes les écoles primaires de la commune, indépendamment du réseau avec un accompagnement de la zone de police Montgomery.

Le Centre scolaire Eddy Merckx

Il y a 6 ans, la LB avait annoncé vouloir faire de l'école un centre d'excellence, vœu pieux non réalisé. Dans les faits, aujourd'hui, il n'y a plus de vision pour le centre scolaire communal Eddy Merckx situé au Centre Sportif de WSP. Depuis plusieurs années, l'école périclité : chute du nombre d'élèves, mauvais entretien du bâtiment, difficultés pour ouvrir des sections humanités sportives bien que situé dans un centre sportif, rotation rapide des directions, ...

Parce qu'il faut enfin réagir sereinement et sérieusement, parce que le réseau d'enseignement secondaire communal est très réduit, et pour avoir une école capable de développer des humanités sportives voire la formation d'élites sportives (rôle de la Fédération Wallonie-Bruxelles et non de la commune), DÉFI propose de négocier la reprise de l'école par l'athénée Crommelynck voisin.

La culture, l'éducation permanente et les animations

Le développement culturel constitue un facteur d'attractivité des communes. Si la culture peut être un levier d'amélioration des conditions sociales de la population, elle est également et surtout un moteur du «vivre ensemble».

A Woluwe-Saint-Pierre, nous avons l'immense chance de disposer d'infrastructures culturelles de qualité. Le W :Halll à côté de la maison communale et ses multiples salles, les cinq maisons de quartier (L'ARA accueil-rencontre-amitié, au cœur de la Cité de l'Amitié à Stockel, le Centre Crousse au bas de la rue au Bois, la Villa François Gay près du Square Léopold II, les centres Communautaires du Chant d'Oiseau et de Joli-Bois -CCCO et CCJB-), les théâtres (l'ODEON au Centre Communautaire de Joli-Bois qui accueille plusieurs troupes d'amateurs, et la Comédie Royale Claude Volter, troupe professionnelle de grande qualité située avenue des Frères Legrain), un cinéma de quartier (Le Stockel), des places publiques avec de nombreuses animations proposées, le Gemeenschapscentrum néerlandophone avenue Orban. Agissons pour que ces structures continuent à vivre.

Pour **DÉFI**, il faut notamment **favoriser les activités culturelles organisées par les associations, soutenir les artistes locaux** et permettre l'organisation de manifestations artistiques et d'**événements culturels à vocation nationale, européenne et internationale**. Pour la mise en œuvre de ces objectifs, nous proposons de

- poursuivre les mesures nécessaires pour **assurer la reconnaissance officielle du W:Halll** en tant que centre culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et développer la collaboration du W:Halll avec les lieux culturels de la commune (Wittockiana, Comédie Volter, Cinéma, Centres de quartier...) et les centres culturels des communes avoisinantes;
- continuer le **soutien de la commune à la Comédie royale Claude Volter** et s'unir pour promouvoir le seul théâtre du sud-est de Bruxelles ;
- déployer le rôle de lieux de liens de nos cinq centres de quartiers et **rationaliser leur gestion en les regroupant** sous l'autorité d'une seule ASBL au sein du Centre Culturel et en créant par centre de quartier un comité d'utilisateurs composé d'habitants ;
- déployer **un système de gestion centralisée et informatisée de la location de salles** (tout en garantissant une assistance pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec le numérique); coordonner la programmation des événements et l'organisation des ateliers créatifs ;
- **élargir la culture dans les lieux de vie** par le biais d'animations, d'expositions, de parcours d'artistes (hall de la population de la maison communale, centres médicaux, parc de Woluwe pour la biennale d'art contemporain, place Dumon, Centre sportif,...) et d'organisation des cycles de conférences à thèmes répondant à des besoins d'éducation permanente ;
- **augmenter le nombre de boîtes à livres** (exemple : au Chant d'Oiseau, quartier Saint-Paul, près du Parc de Woluwe, Cité de l'Amitié...), en relançant pour leur construction, la collaboration avec une école secondaire de menuiserie comme pour les autres boîtes ;
- créer et **poser un pavé artistique de mosaïque devant les lieux culturels et d'enseignement** de la commune, en collaboration avec l'Académie des Arts et les ateliers créatifs ;
- continuer à **soutenir le cinéma** Le Stockel ;
- **mettre en valeur le patrimoine** communal par l'organisation d'un parcours pédestre balisé et avec la participation des acteurs culturels ;

- **favoriser le lien entre nos commerçants et les artistes de la commune** (par exemple avec des expositions d'œuvres dans les devantures des magasins, restaurants,... comme cela a été déjà fait) ;
- créer d'un **nouvel événement culturel** qui, tous les six mois, célèbrera le pays européen prenant la présidence de l'UE ;
- créer un événement "foire du livre" des écrivains et écrivaines de la commune (amateurs et confirmés). L'occasion de valoriser les talents d'écriture de nos habitants ;
- continuer, en été, l'opération " lire dans les parcs" en proposant, en collaboration avec les bibliothèques communales, des lectures gratuites dans certains espaces verts de la commune ;
- déployer des moments d'ateliers de lecture et découverte de livres dans les écoles, les séniories, lieux de vie de personnes fragilisées,... ;
- soutenir les artistes de la commune à la recherche d'ateliers ;
- maintenir le centre culturel de Joli-Bois, menacé par des promoteurs immobiliers, et déployer un bel espace jeunesse dans la bibliothèque francophone de Joli-Bois.

La Place Dumon

Notre belle place Dumon doit être un espace de vie à exploiter. Dynamisons celui-ci pour stimuler la convivialité et encourager le commerce et l'horeca. Espace provisoire de jeux pour enfants, tables d'échecs, bibliothèque en plein air, concert d'un soir, pétanque ou encore quelques transats pour renommer le lieu « Stockel plage » durant la période estivale... Autant d'idées, pas nécessairement très coûteuses, qui pourraient apporter plus de convivialité !

Nous voulons

- organiser un concours pour stimuler la créativité des wolusanpétrusiens au sujet de l'occupation de la place Dumon.

Le sport et le bien-être

Le sport est la clé d'une bonne santé. La commune a la **responsabilité de favoriser l'activité physique** de ses habitants.

Une demande forte et une offre qui peine à répondre aux besoins

Le centre sportif situé à Joli-Bois ainsi que la crèche et le centre culturel depuis devenu Centre Communautaire de Joli-Bois (CCJB) ont été créés par l'équipe DÉFI des années 70. Ce centre sportif a bien sûr évolué mais il doit être rénové et mis au goût du jour. Les équipements sportifs dans la Région Bruxelloise manquent dans plusieurs disciplines. Les pistes d'athlétisme sont extrêmement rares, les terrains de basket ne répondent pas à la demande et il faut parfois sortir des jeunes des championnats parce qu'ils ou elles ne seraient pas assez performants, le football, le rugby, le baseball se jouent parfois sur des terrains en mauvais état, les piscines trouvent difficilement un avenir. Et ce qui précède ne constitue pas une liste exhaustive. A Woluwe-Saint-Pierre, la pratique du hockey et du Paddle sont en hausse, ce qui demande des terrains supplémentaires.

Pour **DÉFI**, il y a lieu de

- **garder un centre sportif pluridisciplinaire s’adressant d’abord aux sportifs amateurs ;**
- garder la piste d’athlétisme, la mettre à disposition des écoles et des clubs de différents sports pour les entraînements, et accueillir un club d’athlétisme ;
- mener avec les utilisateurs, les riverains et les bailleurs de fonds, **une étude de rénovation du centre sportif au moindre coût** pour le citoyen en mobilisant des moyens financiers publics et privés ;
- minimiser les nuisances sonores et la pollution lumineuse ;
- négocier l’avenir du centre sportif et de la piscine avec les communes environnantes et la Région bruxelloise ;
- transformer la tribune pour créer des espaces pour la formation sportive et éventuellement maintenir une tribune modulable ;
- avoir une unicité de direction de gestion avec les centres sportifs communaux Sportcity et du Parc de Woluwe ;
- implanter de **petites infrastructures sportives dans les espaces publics**: tables de ping-pong, engins de fitness extérieurs, terrains de pétanque, parcours santé, table d’échecs etc;
- chercher à implanter des **terrains supplémentaires ou des espaces d’entraînement**, entre autres en créant des conventions d’occupation avec les écoles ou les propriétaires d’espaces privés, cela non seulement pour soutenir l’essor du hockey mais aussi pour valoriser d’autres disciplines sportives ;
- stimuler la pratique du sport en favorisant le système d’abonnements à des tarifs préférentiels ;
- favoriser le développement et l’accessibilité d’activités sportives pour les personnes en situation de handicap ;
- **organiser des activités sportives et physiques à l’attention des seniors** et informer ceux-ci par le biais du site internet de la commune (marche nordique, sport-santé, je cours pour ma forme, danse de salon) ;
- favoriser la mise en place d’activités sportives interscolaires ou parascolaires (championnats inter-écoles, cross inter-écoles, olympiades du sport...). Représentant son école, l’élève s’y identifiera de manière plus intense ce qui améliorera le civisme son comportement au quotidien, au sein même de l’établissement scolaire ;
- organiser des formations relatives à l’usage du défibrillateur en collaboration avec les fédérations sportives à l’attention des bénévoles, entraîneurs, formateurs des clubs sportifs et membres des mouvements de jeunesse ;
- **développer un projet pilote “Sport sur Ordonnance”** pour soulager ou prévenir le développement de certaines pathologies comme le diabète, l’hypertension, l’obésité, l’arthrose ou les maladies cardiovasculaires. Autant de maladies que la sédentarité aggrave mais qui peuvent évoluer favorablement grâce à la pratique d’une activité physique régulière ;
- lancer un événement sportif spécifique à Woluwe-Saint-Pierre, tel que les 10 km de Woluwe ou un événement de canicross.

Le soutien à la jeunesse

Nous avons **une responsabilité par rapport aux jeunes**. Cette responsabilité doit guider notre action.

Responsabilité et action

La jeunesse est notre avenir et malheureusement, force est de constater que cette jeune génération subit de plein fouet l'ensemble des catastrophes des dernières décennies : crises économiques, crise du COVID, crise climatique, ... Il est de notre responsabilité de créer un futur qui répondra à leurs aspirations environnementales, qui luttera contre les problèmes de santé mentale (éco-anxiété, addiction, harcèlement, ...) et qui leur laissera un monde plus juste avec de réelles perspectives d'avenir.

C'est pour cela que nous proposons de

- continuer à **soutenir les mouvements de jeunesse et les clubs de sport** (subsidés pour actions, locaux, transport de matériel,...) et dédier des espaces aux jeunes hors des structures organisées; les impliquer dans la vie locale à travers la réalisation de projets collectifs d'intérêt général;
- mettre autour de la table **tous les acteurs susceptibles de pouvoir participer au prêt ou à la location de locaux** pour les mouvements de jeunesse pour envisager toutes les pistes de solutions possibles (Paroisse, autorité communale, ASBL, école...);
- envisager également l'achat par la commune de quelques garages pour les louer à prix symbolique aux mouvements de jeunesse afin de stocker leur matériel. Cet achat s'inscrirait dès lors dans une politique d'investissement d'un bien immobilier et s'avérerait donc rentable à terme ;
- initier des campagnes de sensibilisation auprès des clubs sportifs et groupes de jeunes sur les risques et solutions d'habitudes de consommation disproportionnées et nocives pour la santé (alcool, sucre, tabac/cannabis, ...) et sur les dégâts causés par le bruit (écouteurs, baffles) qui dégrade souvent définitivement les systèmes auditifs ;
- **soutenir le Conseil des jeunes** et organiser une écoute active des demandes des jeunes, structurer leurs besoins et les transformer, avec leur investissement et collaboration, en projets réalisables ;
- **réserver une part du budget participatif** pour permettre à la jeunesse de décider ce qu'elle veut mettre en place pour dynamiser la commune ;
- améliorer l'ouverture de locaux communaux pour permettre de **réviser les examens** dans un espace serein ;
- proposer **des aides à la réussite** pour le permis de conduire via l'organisation de cours théoriques d'auto-école, afin de préparer les jeunes à l'examen;
- renforcer l'information et la prévention sur les **questions de santé mentale**;
- soutenir toute initiative qui vise à améliorer les relations entre la police et les jeunes ;
- encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes via des projets comme "Les mini-entreprises" et d'autres à promouvoir dans toutes les écoles de la commune.

L'action sociale

La commune doit **assurer l'accompagnement de la population** à tous les âges et surtout lors de situations de vie difficiles ou problématiques. **DéFI** a toujours encouragé une action sociale répondant aux besoins.

La politique de l'action sociale au niveau communal est basée au CPAS et dans le service social communal. Le CPAS est le moteur de l'action sociale (pauvreté, précarisation, migrants, ...). Le service communal traite d'autres aspects, comme l'accompagnement de situations de vie difficiles ou problématiques.

Notre échevine au service des seniors

Carine Kolchory, notre échevine durant cette mandature, a mis toute son énergie dans l'action. Par exemple, pour les aînés, elle a développé et soutenu les activités du « Cosysenior » auxquelles de nombreuses personnes ont participé. Le « Wolubus » est aussi plébiscité par ses utilisateurs.

Nous proposons de

- **rationaliser les services généraux de la commune et du CPAS** (finances, recette, bâtiment, personnel, marchés publics,...) en vue de réaliser des réductions de charge et des synergies de travail, ainsi que d'augmenter l'efficacité et l'efficience en occupation des bâtiments ;
- avoir une spécificité claire du service social de la commune (pour tous les publics) intégrée à l'action du CPAS en vue d'une politique sociale globale cohérente ;
- **développer l'information adaptée aux publics cibles concernant les services sociaux proposés à la population** (repas sur roues, garde d'enfants malades, aides familiales) par le CPAS, la commune et le secteur privé (mutuelle, par exemple) ;
- garantir une réponse à toute demande sociale (fournir le service ou assurer un suivi pour permettre de l'obtenir) ;
- créer des synergies entre les différents acteurs (publics ou privés) œuvrant dans le domaine de l'action sociale ;
- **stimuler le bénévolat dans l'action sociale**, un bénévolat de « type professionnel » avec un engagement et des obligations morales à tenir ;
- lutter contre l'exclusion sociale par la formation, l'encadrement dans la recherche d'emploi, l'information sur les droits et obligations et l'orientation vers le suivi psychologique ;
- développer une collaboration entre le CPAS, l'Agence immobilière sociale (AIS) et la Société immobilière de service public, « En Bord de Soignes », pour répondre aux situations de crise en matière de logement ;
- collaborer avec le secteur privé pour **augmenter le nombre de places d'accueil de personnes âgées dépendantes** ;
- soutenir les initiatives en faveur de l'accueil de personnes en situation de handicap de grande dépendance et de logements adaptés pour personnes en situation de handicap ;

- **développer les centres de soins de jour** permettant d'accueillir des personnes dépendantes de tout âge ;
- soutenir les aidants proches des personnes dépendantes en créant des possibilités de répit;
- favoriser les **rencontres intergénérationnelles** en utilisant, par exemple, les centres communautaires pour organiser des activités regroupant les différentes générations ;
- garantir **l'accessibilité des bâtiments publics communaux** (administration, centres culturels, infrastructures sportives...) pour les personnes à mobilité réduite, par l'établissement d'un cadastre permanent et le recours à un expert en accessibilité ;
- prendre des mesures poussant à l'autonomie des personnes en situation de handicap, notamment en soutenant les initiatives locales de création de logements inclusifs visant à l'apprentissage de l'autonomie grâce à un accompagnement personnalisé par des associations locales ;
- **créer ou renforcer des projets d'inclusion** dans les écoles et crèches communales afin de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans notre société, permettant du même coup de confronter nos enfants à la différence et à la tolérance ;
- assurer un suivi adapté des personnes en situation de handicap dans la recherche d'un emploi, en veillant au respect de l'ordonnance visant à rencontrer des objectifs de mise à l'emploi de ce public cible ;
- mettre en place une prime pour les commerces visant à l'achat d'un bouton d'appel et/ou d'une rampe d'accès pour rendre leur établissement accessible aux personnes à mobilité réduite;
- développer le Conseil consultatif des personnes handicapées en vue d'assurer l'adéquation des politiques menées avec les besoins des personnes ayant un handicap ;
- **fournir du travail aux personnes handicapées**, soit au sein de l'administration communale, du CPAS et des ASBL para-communales, soit en ouvrant les marchés publics (dès qu'il y a possibilité, y mettre des clauses sociales) aux entreprises de travail adapté (ETA) et,;
- former et encadrer le personnel travaillant avec une personne ayant un handicap ;
- créer via le CPAS une entreprise d'économie sociale d'insertion socio-professionnelle et développer une épicerie sociale (entreprise d'économie sociale) destinée au public éprouvant des difficultés financières ; celle-ci écoule des invendus (lutte contre le gaspillage) sans créer une concurrence déloyale avec le secteur de la distribution ; placer l'épicerie sociale sous la tutelle du CPAS ;
- **gérer l'épicerie sociale** par le biais d'une **entreprise d'économie sociale** d'insertion socio-professionnelle (article 60) et avec des bénévoles ;
- créer des partenariats avec une agriculture urbaine/potagers collectifs (cfr. convivialité et environnement) via un système de potagers et de maraîchage ;
- inscrire l'épicerie sociale dans une politique qui tend vers zéro déchet ;
- **maintenir la lutte contre l'exclusion sociale** ;

- augmenter le nombre de places dans les institutions et les logements pour les personnes en situation de handicap ou dépendantes en collaboration avec le secteur privé ; favoriser des projets d'inclusion de personnes handicapées dans les écoles et crèches communales, dans les mouvements de jeunesse et dans les lieux sportifs ;
- **améliorer la qualité de vie des personnes âgées** en encourageant leur participation sociale et activités via par exemple CosySenior;
- renforcer les moyens alloués aux services de médiation de dettes (CPAS) et améliorer l'accompagnement des familles touchées ;
- **veiller à ce que la commune développe des services destinés aux seniors**, avec une attention particulière aux services visant à maintenir la personne âgée à domicile, et en assurer la communication auprès du public concerné, par exemple en instaurant un numéro vert à leur intention ou en proposant une valisette d'information ;
- développer des services de proximité pour soutenir les aidants proches des personnes dépendantes.

Le défi du logement

La qualité de son environnement et de ses services rend la commune très attractive. Les jeunes ménages éprouvent des difficultés à s'y installer. Cette situation tend à uniformiser la population, alors qu'il est essentiel de **préserver sa diversité**.

Nous proposons de

- continuer à développer le partenariat public-privé par **l'extension de l'activité de l'Agence immobilière sociale de Woluwe-Saint-Pierre (AIS)** en encourageant les propriétaires à lui confier la gestion de leurs biens, au moyen d'un mécanisme financier (prime ou déduction fiscale) et en faisant la promotion de ses activités ;

Carine Kolchory a œuvré au développement de l'Agence immobilière sociale de Woluwe-Saint-Pierre (AIS) « Le Relais » qui se trouve dans le peloton de tête des 23 AIS bruxelloises.

- **entretenir et rénover les logements sociaux**, en particulier ceux inoccupés de la Cité de l'Amitié et du vieux quartier de Joli-Bois ;
- **créer des logements abordables à destination des jeunes**, afin qu'ils puissent s'installer dans la commune dans laquelle ils ont grandi ;
- lutter contre les discriminations dans l'accès au logement ;
- favoriser le dialogue et la collaboration entre la commune et les opérateurs publics (Fonds du Logement, CityDev, SLRB...) au travers de l'élaboration d'un plan logement communal ;
- établir un plan annuel d'action spécifique à la problématique du logement et créer les espaces de concertation entre les différents opérateurs concernés (CPAS, commune, secteur associatif) ;

Le terrain des DAMES BLANCHES

La diversité de la population est garante d'une convivialité typiquement bruxelloise. La commune doit pouvoir préserver une offre de logements pour toutes et tous.

*Le projet de logement sur la moitié du site des Dames Blanches a toujours fait couler beaucoup d'encre. Celui-ci doit offrir une approche urbanistique et esthétique réfléchie pour le développement d'un éco-quartier qui s'harmonise avec ceux avoisinants, assurant une mixité sociale des équipements collectifs. Il est cependant aujourd'hui certain, au vu de la situation budgétaire de la Société du Logement de la Région de Bruxelles (SLRB), que le projet de logement ne pourra voir le jour dans les prochaines années. Il faut donc **diriger les budgets disponibles pour la rénovation durable du logement social existant**, entre autres dans le vieux quartier de Joli Bois voisin. Certains logements sont inoccupés depuis trop longtemps, ce n'est pas acceptable.*

Il faut également veiller à ce que le projet d'agriculture urbaine qui doit s'établir sur la deuxième partie du site soit soutenu et ne dépende pas du bon vouloir et du temps opératoire de la SLRB. Ce projet pérennisera une partie du site des Dames Blanches et apportera de la convivialité dans le quartier.

L'emploi, l'économie locale et les commerces

Notre commune est principalement résidentielle, mais elle accueille également diverses activités économiques : des professions libérales, des commerces de proximité et un certain nombre d'entreprises du secteur tertiaire.

Nous proposons de

- établir une stratégie de **développement et un plan d'action par quartier commerçant** pour renforcer la résilience de nos liserés de noyaux commerciaux (concentration de commerces et de services à caractère commercial) d'une part, et pour attirer des commerces attractifs et diversifiés d'autre part ;
- encourager **la fréquentation des zones commerciales de Stockel, du parvis Sainte-Alix, de la place des Maïeurs et du parvis du Chant d'Oiseau**, en organisant des événements à thèmes ;
- **réaménager en concertation avec ses habitants, la place des Maïeurs**, pour y revitaliser les activités, renforcer son attrait commercial, à la fois en instaurant une ambiance conviviale de village, et en trouvant une solution au problème de stationnement ;
- soutenir le **recours aux producteurs locaux** (Woluwe-Bruxelles-Belgique) dans les achats des communes pour les restaurants scolaires, les restaurants des structures d'accueil, etc ;
- **lancer la marque J-WSP** avec des produits dérivés faisant la promotion de l'économie locale et durable de notre commune ;
- sur le plan de l'immobilier commercial, repérer les immeubles inoccupés en mauvais état et inciter les propriétaires à envisager une affectation ;
- inciter l'utilisation des vitrines vides pour valoriser l'esthétique du quartier et son animation en impliquant des artistes locaux ;
- **créer une permanence qui accompagne individuellement les entrepreneurs locaux débutants** en leur proposant une série de services (exemple : conseil juridique, réalisation d'un plan financier, recherche de financement, mise à disposition de locaux à loyers modérés, etc) ;
- **offrir des formations aux commerçants pour développer leurs compétences numériques ;**
- redynamiser et encourager les **marchés locaux** (place des maïeurs) qui créent de la cohésion sociale et de la vie dans le quartier ;
- mieux coordonner **le soutien aux demandeurs d'emploi** dans leur recherche de travail et rendre les opportunités d'emploi local plus transparentes et accessibles aux habitants de notre commune ;
- permettre aux jeunes de la commune d'accéder en priorité aux jobs étudiants au sein des administrations locales ;
- créer un comité de pilotage pour faire le lien régulier entre tous les partenaires et valoriser pleinement les "leviers communaux de l'emploi" ;
- participer de manière systématique aux appels à projets régionaux en lien avec l'emploi ;
- **promouvoir le statut d'étudiant-entrepreneur** et les exemples inspirants locaux auprès des jeunes ;
- étudier le principe d'une halte d'accueil dans les crèches communales pour faciliter le parcours d'emploi. La priorité serait donnée aux familles monoparentales ;
- inclure les personnes handicapées via la formation en entreprise et dans les administrations, avec des contrats d'adaptation professionnelle et des primes de tutorat/mentorat ;
- activer les maisons de quartiers comme vecteurs d'émancipation et de réseau pour faire connaître les politiques d'emploi.

L'ouverture au monde

Nous avons des relations internationales avec six communes jumelées (Nouvelle Ibérie en Louisiane, Pecica en Roumanie, District Ruyumba au Rwanda, Chao Yang en Chine, Gangnam en Corée et Goma en RDC). Ces échanges favorisent l'approche de cultures différentes et contribuent au développement des pays concernés.

Nous proposons de

- redynamiser la politique de coopération et les programmes lancés en s'appuyant sur les compétences locales, garantir la reconnaissance des droits de tous, en particulier des femmes, et lutter contre la pauvreté ;
- inscrire la politique de coopération dans la **dynamique de projets européens** permettant d'avoir un impact significatif avec peu de moyens communaux ;
- poursuivre l'octroi de bourses pour les jeunes qui mènent une immersion en coopération au développement inscrire la commune dans des programmes européens de type "Erasmus" ;
- **valoriser l'expérience des habitants de la commune ayant participé à des projets de coopération au développement** (conférence, article dans le magazine communal,...) ;
- organiser annuellement une soirée caritative dont les fonds récoltés serviront à soutenir une association basée sur la commune œuvrant à des projets de coopération au développement.

Le bien-être animal

Le bien-être animal, souvent réduit à la santé physique, englobe en réalité les aspects physiques, physiologiques et mentaux des animaux. Les progrès scientifiques nous poussent à reconsidérer nos responsabilités envers ces êtres sensibles.

Nous voulons

- instaurer **un cadre respectueux du bien-être animal** sur le territoire de la commune en sensibilisant le public, les forces de l'ordre et les gardiens de parcs, entre autres via la mise en place d'une formation au bien-être animal et à la législation en la matière ;
- enseigner, dès l'enfance, l'empathie et le respect des êtres vivants, en insistant, pour les animaux, sur leurs besoins physiologiques mais aussi et surtout éthologiques ;
- utiliser les subsides régionaux pour améliorer la connaissance des besoins des animaux de compagnie et prévenir la maltraitance par ignorance, en proposant des primes vétérinaires avant l'achat ou l'adoption, des conférences sur le bien-être animal (chiens, chats, NAC, faune sauvage,...) et des cours d'éducation canine ;
- **garder les espaces dédiés aux chiens en liberté du parc de la Woluwe**, tout en améliorant leur signalisation; faire respecter les règles en dehors de ces espaces et encourager l'éducation canine garantissant la sécurité de tous les usagers des espaces verts ; participer à la mise en place d'un plan régional « espaces chiens en liberté » en garantissant des zones de qualité dans la commune;
- rénover le parc à chiens rue François Gay ;
- porter une attention particulière à la question des épillets entre juin et septembre dans les zones fréquentées par les chiens ;

- participer à une **gestion globale, éthique et proactive des chats errants** en prévoyant un budget pour les soins vétérinaires: stérilisation et nourrissage contrôlé ; mettre en place des maisonnettes et des programmes d'alimentation pour chats errants ;
- créer un réseau de bénévoles dans la commune, capables d'héberger temporairement les animaux de compagnie de personnes ne pouvant plus s'en occuper momentanément, par exemple pour cause d'hospitalisation ;
- créer un réseau de bénévoles pour que les résidents de maisons de retraite puissent emmener leur animal avec eux, ainsi qu'un programme de promenades de chiens pour les personnes âgées ;
- participer à l'élaboration d'une politique intercommunale de **gestion des pigeons**, combinant efficacité, durabilité et respect animal, en utilisant des méthodes comme les pigeonniers contraceptifs et les graines contraceptives pour limiter les nuisances ;
- faire respecter **l'interdiction de nourrir les animaux sauvages** ; mener des campagnes de sensibilisation pour éviter l'utilisation de robots tondeuses la nuit, cause d'accidents mortels avec la faune, notamment les hérissons ;
- s'assurer que l'alimentation d'origine animale proposée dans les établissements de la commune (écoles, séniories,...) soit issue d'élevages respectueux du bien-être animal en évitant la souffrance lors de l'abattage ;
- permettre que les animaux soient davantage admis dans certains lieux publics, ainsi qu'au travail dans le cas d'établissements publics;
- placer des panneaux éducatifs sur l'empathie envers les animaux, le respect de la nature et la propreté dans l'espace public ;
- organiser chaque année sur la commune une journée dédiée au bien-être animal.

Priorité 4

Le maintien de l'atmosphère paisible et conviviale de la commune

Nous veillons à gérer intelligemment l'espace public via l'urbanisme, la sécurité de toutes et tous et la lutte contre les extrémismes et les discriminations. Nous souhaitons simplifier et apaiser la mobilité pour tous les usagers. Nous nous engageons à préserver l'environnement, à garantir la propreté publique et promouvoir le développement durable pour les générations futures.

L'espace public, l'urbanisme et le patrimoine

Nous voulons préserver le caractère résidentiel de la commune et les particularités de nos quartiers. Nous souhaitons également valoriser le patrimoine communal, naturel ou immobilier, tout en veillant à réaménager l'espace public de manière esthétique et durable.

L'ambassade de Chine a fait la demande il y a quelques années de construire un immeuble de 21 appartements d'un gabarit assez surprenant. Il est indéniable qu'un tel projet ne respectait absolument pas les règles urbanistiques en vigueur, ni le caractère vert et résidentiel du quartier. Cela constituerait, en outre, une référence jurisprudentielle catastrophique et engendrerait, bien sûr, un sentiment d'injustice et de colère compréhensible de la part des riverains. DéFI s'est battu et continuera à se battre à tous les niveaux de pouvoir pour empêcher que de tels projets démesurés puissent voir le jour.

Pour atteindre ces objectifs, nous proposons de

- protéger et **entretenir les plaines de jeux**, augmenter le nombre de potagers collectifs et créer de nouveaux espaces de détente partagés ;
- intégrer les constructions et les rénovations des immeubles dans l'esthétique des quartiers et respecter les gabarits de l'environnement proche (exemples : le vieux quartier de Joli Bois, le vieux quartier du Chant d'Oiseau,...) ;
- préserver une densité de construction adaptée à la typologie des quartiers et au vivre ensemble ;
- favoriser la création ou la rénovation de logements adaptés à différents types de ménages (grandes familles, familles moyennes, personnes isolées, personnes âgées, personnes à mobilité réduite,...) ;
- **accélérer la gestion des dossiers d'urbanisme**, garantir le suivi (délivrance des permis dans les délais), le conseil (l'information des porteurs de projet de construction ou de rénovation concernant les règles urbanistiques, les différentes primes et le PEB) et le contrôle des permis d'urbanisme et d'environnement ;
- mettre en place une équipe rapide d'intervention pour réparer les dégâts ou les actes de vandalisme, nettoyer les déchets abandonnés sur la voie publique, éradiquer les dépôts sauvages de sacs poubelles ;
- veiller à entretenir quotidiennement et créer des toilettes publiques accessibles et d'une propreté irréprochable pour le confort de tous ; développer des solutions alternatives telles que des réseaux de « toilettes accueillantes » permettant d'accéder à des toilettes d'établissements HoReCa ;
- placer dans l'espace public des œuvres d'art porteuses de sens, comme par exemple les sculptures « Escalier » à la place du Tibet et « Femme - Vie - Liberté » devant la maison communale ;
- mettre en place un kiosque mobile à déplacer sur les places communales pour y organiser des concerts, des expositions d'art contemporain...;
- soutenir, encourager et valoriser les initiatives privées de rénovation et d'embellissement, organiser des concours de façades fleuries, promouvoir l'esthétique visuelle des jardins visibles de la voirie publique.
- valoriser la **connaissance du patrimoine situé dans la commune** par des publications, entre autres dans le mensuel communal, et l'organisation de promenades pédagogiques et thématiques;

- assurer une **gestion des poubelles publiques** afin d'en avoir en suffisance là où les besoins existent et les vider régulièrement de manière à assurer en permanence la propreté des lieux ;
- mettre en place un plan trottoir et définir un budget pluriannuel minimum pour la réfection des trottoirs ;
- améliorer la perméabilisation des sols notamment dans le cadre de permis de réaménagement ;
- mettre en place un plan lumière qui permette de **mieux sécuriser l'espace public** sans nuire à la biodiversité ;
- prévoir une plaine de jeux sensorielle pour diversifier l'offre de loisirs dédiée aux enfants ;
- pratiquer une **tolérance zéro** pour les incivilités qui nuisent au cadre de vie (sanctions administratives) ;
- mettre en place plus de fontaines d'eau pour les humains et les animaux.

La mobilité

La mobilité doit influencer sur la qualité de vie. Pour **DéFI**, les communes ont le devoir de renseigner et d'informer leur population des dispositifs existants en matière de mobilité locale.

L'autonomie communale reste un phare pour DéFI.

Qui mieux qu'une commune peut connaître les besoins des habitants, en stationnement, en aménagement de voirie, en emplacements pour installer garages à vélo ou bornes de recharge ? La Commune doit garder la main pour prendre toutes ces décisions. Elle est la plus habilitée à contrôler la mobilité.

Il est primordial de favoriser une mobilité où le partage de l'espace public est équilibré entre les piétons, les cyclistes, les transports publics et les automobilistes. Chaque catégorie doit bénéficier de mesures propres mais qui doivent permettre une cohabitation harmonieuse. A cette fin, nous proposons de

- améliorer le confort des piétons en **entretenant les trottoirs** (parfois malheureusement en très mauvais état dans certaines rues), en réorganisant les voiries et en veillant à la sécurité, particulièrement des enfants ;
- créer des itinéraires adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- faire respecter la liberté et le confort de passage sur les trottoirs et les cheminements piétons, en sanctionnant au besoin les contrevenants (chantiers, véhicules, terrasses, étals, haies qui débordent, etc) ;
- soutenir le projet de mise en place d'un passage piétons avenue de Tervuren à hauteur de l'arrêt de tram Tir aux Pigeons ;
- rendre les passages piétons plus sûrs avec l'ajout de silhouette retro-réfléchissante (type « Piéto ») et développer l'éclairage intelligent ;
- développer des garages à vélos collectifs et sécurisés aux abords des stations de métro et dans les quartiers densément bâtis ; augmenter les emplacements de stationnement pour les deux roues ;

- poursuivre l'aménagement d'infrastructures cyclables et relancer une dynamique de dialogue avec les utilisateurs des deux roues dans la commune ;
- proposer des formations réservées aux cyclistes pour augmenter leur maîtrise de leur vélo, la sensibilisation aux règles de circulation et pour leur faire acquérir les bons réflexes ;
- travailler en bonne intelligence avec la Région pour éviter les vitesses excessives de vélo sur la promenade verte ;
- aménager l'espace public pour garantir le respect des limitations de vitesse au sein des quartiers apaisés ;
- **réguler l'usage des trottinettes en « accès libre »** de manière plus restrictive et prévoir des zones de dépôt contraignantes;
- **développer les bornes de recharge électrique** en veillant à des tarifs raisonnables, tout en informant et réalisant une planification de leurs implantations;
- adapter localement le système de stationnement sur la base de demandes d'habitants en consultant les personnes concernées ; maintenir le système actuel des cartes de stationnement (premières minutes gratuites dans les zones payantes) ;
- **libérer progressivement la place Dumon du parking** en assurant la gratuité de 45 minutes au Stockel Square ;
- instaurer une prime pour « l'abandon » d'un véhicule privé, visant à encourager les ménages désireux d'opter pour une mobilité alternative ;
- favoriser les emplacements pour les véhicules partagés (vélo cargo et voiture) ;
- maintenir une offre de stationnement en voirie suffisante par rapport aux installations diverses sur stationnement (bornes électriques, places réservées au carsharing et trottinettes) ;
- étudier la possibilité de **rendre publics certains parkings d'entreprises** en-dehors des heures de bureaux (Colruyt, ROB,...) ;
- contrôler le respect de la vitesse dans les zones sensibles et résidentielles, y compris celle des bus de la STIB ;
- **défendre l'amélioration de l'offre de transports en commun en étant un partenaire actif de la STIB pour améliorer son offre de transports**, tant quantitative que qualitative (fréquence, confort, connexion, lignes, maillage, etc.) tout en veillant à développer les itinéraires les plus adaptés pour les bus ;
- soutenir le réaménagement de la station de métro Montgomery pour assurer la descente des trams dans la station, par l'avenue de Tervuren et ainsi supprimer la boucle via la rue G & J Martin et rue du Duc qui engendre de trop grandes nuisances locales ; ce nouveau terminus devra permettre le déploiement, actuellement impossible, de nouveaux trams plus modernes et accessibles aux PMR sur les lignes 39 et 44 ;
- défendre un **réaménagement harmonieux de l'avenue de Tervuren** auprès de la Région bruxelloise prenant en compte l'équilibre entre les besoins de l'ensemble des usagers, les études d'impacts, les aspects patrimoniaux et l'avis des riverains ;
- suivre avec attention en étant constructif le projet maille Chant d'Oiseau (good move) de la Région bruxelloise ; **celui-ci devra obligatoirement être concerté** en toute transparence avec les riverains.

La sécurité

Se sentir en sécurité en ville et pouvoir s'y balader en toute quiétude constituent des droits fondamentaux inscrits dans le droit positif belge. Cette attente exprimée vivement par la population ne doit pas rester sans réponse. Or, les citoyens ne peuvent pas accepter l'impunité pour les actes de délinquance et d'incivilités.

Aujourd'hui, il faut apporter des réponses multiples par l'éducation, l'information, la prévention, les politiques de proximité et l'aménagement adapté de l'espace public, mais aussi par une présence policière effective.

DÉFI veut conserver les zones de police existantes et les agents de quartier

Nous voulons une police de proximité. La commune, niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, est la plus à même pour agir efficacement tant par la connaissance du terrain que par la capacité à intégrer et mettre en place différentes politiques globales.

Dans ce cadre, DÉFI demande de

- **intensifier la sécurisation des abords d'écoles** en prolongeant les actions mises en place et en allant plus loin (sens de circulation, luminosité, passages piétons, feux espagnols...);
- faire mieux connaître **l'agent de quartier** (contact accessible sur Internet);
- développer un système de caméras « intelligentes », reposant sur une capacité d'intervention rapide et décentralisée mais uniquement là où cela s'impose, notamment pour lutter contre les incivilités;
- continuer à **lutter contre les cambriolages** en menant des campagnes de sensibilisation (conseillers en prévention "vol") auprès de la population;
- **généraliser les sanctions administratives**, à partir de 18 ans pour les incivilités comme la dégradation du mobilier urbain, la mise à mal de la propreté des voiries communales, les dépôts clandestins;
- **systématiser l'utilisation de caméras d'intervention (« bodycams ») par les policiers;**
- clarifier les missions des brigades cyclistes (en particulier à l'égard des piétons et des cyclistes), leurs rapports doivent inclure ce qui a été fait dans ce domaine;
- accorder une attention particulière aux violences intrafamiliales ou à l'égard des personnes âgées, des femmes, etc.;
- faire connaître les différents outils qui existent pour lutter contre le **harcèlement de rue** (App-Elle, Cinq D) au travers de campagnes de communication dédiées;
- prévoir plus d'interactions entre les jeunes et la police en créant une plateforme d'échange police-jeunesse;
- **présenter les services de police dans les écoles** pour informer les jeunes sur le rôle de ces services de la police;
- mettre en place un plan local de prévention pour les indépendants (PLPI) pour installer une ligne directe entre la police et les commerçants;
- **renforcer l'information aux victimes** sur l'avancée des enquêtes menées par les services de police, ce qui peut contribuer à apaiser le sentiment d'injustice souvent ressenti après des actes de délinquance;
- offrir un **soutien accru aux victimes de crimes**, incluant une aide juridique, psychologique et des services d'accompagnement;
- adopter une **politique de tolérance zéro face aux actes d'antisémitisme, de racisme et d'homophobie**;

- lutter contre les extrémismes:

Nous voulons **lutter contre toutes les formes de radicalisme et d'extrémisme** (extrême droite, extrême gauche et extrémisme religieux). Nous l'avons vu lors du dernier attentat ayant ciblé des supporters suédois à Bruxelles: les communes ont un rôle majeur à jouer en termes de surveillance et de veille sur ce qui arrive sur leur territoire.

SOUTENIR LES POLICES LOCALES

Les illustrations concrètes de l'action de notre police sont nombreuses: renforcement des actions de police de proximité, déploiement de caméras d'intervention (« bodycams »), modernisation d'infrastructures, renforcement de partenariats locaux de prévention... Néanmoins, les métiers liés à la sécurité et à la justice sont en souffrance. Le travail de la police reste de manière générale difficile et mal valorisé, tout comme la prévention des acteurs associatifs et le suivi de la justice.

Le sous-financement structurel de notre police et de notre système judiciaire par le gouvernement fédéral est un réel problème qui entrave le bon fonctionnement de notre police locale. La police fédérale est censée venir en appui à la police locale et non l'inverse comme c'est le cas actuellement. Pour DÉFI c'est clair, nous avons besoin d'un véritable plan Marshall de la police fédérale, afin qu'elle puisse simplement remplir ses missions!

Nous exigeons de l'État fédéral qu'il organise le cadre et accorde un statut aux agents de prévention (gardiens de paix) afin d'améliorer l'efficacité des agents et de pérenniser la fonction. Nous voulons aussi contraindre l'État fédéral à procéder à la révision de la norme KUL (norme établie en 1994 et qui définit les effectifs de police) en faisant l'analyse régulière des besoins des zones pour ajuster et compléter le cadre afin de couvrir les besoins humains et matériels qui garantiront l'efficacité de la police locale.

La propreté

La propreté publique reste un combat quotidien. Son amélioration impose des efforts de prévention et une répression accrue des comportements irrespectueux. Nous voulons des rues propres qui invitent au respect. La double gestion communale et régionale de la propreté des voiries dans notre ville n'est pas nécessairement efficace. **La commune doit maîtriser la question de la propreté sur son territoire.**

DéFI propose, en matière de propreté publique, de

- **transférer intégralement le nettoyage et l'entretien des voiries régionales vers les communes** et leur confier les ressources nécessaires, comme prévu initialement dans le volet intra-bruxellois de l'accord institutionnel pour la sixième réforme de l'Etat du 11 octobre 2011 ;
- poursuivre l'information et la formation des habitants, des nouveaux résidents et des commerçants sur les règles relatives à la propreté publique (entretien des trottoirs, tri des sacs poubelles, propreté aux abords des commerces) ;
- maintenir le tri sélectif lors de l'organisation d'événements festifs et sportifs sur le territoire et l'obligation d'utiliser des matériaux recyclables ;
- intensifier **la lutte contre les dépôts clandestins** en augmentant le nombre de caméras de surveillance et en obtenant la mise en place de conteneurs de tri sélectif enterrés sur le territoire communal par Bruxelles Propreté ;
- promouvoir l'application « Fix My Street » pour signaler rapidement les problèmes de propreté ;
- mettre en place des actions comme les printemps de la propreté et les campagnes sur les réseaux sociaux ;
- mettre en place des **opérations de récolte d'encombrants dans les quartiers** en collaboration avec Bruxelles-Propreté ; étudier la possibilité de mener un projet de récolte d'encombrant à domicile pour les personnes âgées avec le concours d'une charrette tirée par des chevaux de trait comme cela se fait actuellement à Schaerbeek et avec l'ASBL Cheval et forêt située au Rouge Cloître ;
- agir avec volonté contre l'éparpillement d'ordures ménagères par les animaux sauvages (renard, corneille,...) en sensibilisant la population à l'usage des poubelles rigides ; sanctionner les personnes qui ne respectent pas les règles et dont les détritiques se retrouvent régulièrement dans les rues au petit matin ;
- mener des réunions de quartiers avec les habitants pour évaluer la politique de propreté ;
- **lutter efficacement contre la prolifération de tags** en optant pour des sanctions administratives basées sur la participation et la réparation (pollueur-nettoyeur) et en soutenant les propriétaires dans la préservation de leur bien ;
- sensibiliser de manière ludique les fumeurs face au nombre de mégots jetés dans l'espace public en installant aux quatre coins de la commune des cendriers posant une question aux fumeurs (l'idée derrière ces installations est que les gens répondent à ces sondages en déposant leur mégot sous une des deux réponses proposées).

Le respect de l'environnement, la promotion du développement durable et les économies d'énergie

Les scientifiques nous alertent depuis des années sur l'impérieuse nécessité d'agir pour la sauvegarde de notre biodiversité et la lutte contre le dérèglement climatique. Les constats sont clairs, **il faut faire plus, mieux et assurer l'adhésion de la population**. En effet, imposer un nouveau modèle aux citoyens sans les inclure dans les réflexions et le processus décisionnel, ne fonctionnera pas.

Le pouvoir local doit être exemplaire pour la mise en œuvre du développement durable. Pour une commune soucieuse du cadre de vie de ses habitants et respectueuse de l'environnement, nous proposons de

- faire de Woluwe-Saint-Pierre une commune exemplaire en termes de gestion et de modération énergétique des bâtiments publics ;
- prioriser l'isolation des bâtiments communaux dans les travaux de construction et de rénovation, en complément de la production d'électricité déjà en cours et du contrôle centralisé du chauffage;
- offrir un **accompagnement communal pour valoriser les communautés d'énergie** (partage d'énergie au sein d'un même bâtiment ou quartier par des particuliers) ;
- réorienter la prime communale à la rénovation énergétique en une prime pour réaliser un audit énergétique de son habitation avant le début des travaux et ainsi favoriser des rénovations les plus pertinentes en fonction du budget disponible ;
- veiller à la réalisation effective du Plan Climat de la commune (économie circulaire, par exemple pour la valorisation des biodéchets, projet Carbone de la région, ...) ;
- **soutenir l'agriculture urbaine, les circuits courts** par la mise à disposition de lieux pour accueillir les dépôts de paniers ; soutenir les quartiers durables et les associations actives dans le domaine de l'environnement et leurs initiatives comme les composts, les potagers collectifs et leurs actions de sensibilisation ; prévoir par quartier des coins potagers sur tous les espaces perdus de l'espace public. (petit coins de rue non exploités), terrains vagues ou vides, tenus par les voisins à la main verte ;
- continuer à mettre en place des alternatives à l'utilisation de produits toxiques dans la gestion de l'espace public ;
- **inscrire la commune dans une dynamique « zéro déchet »** ; favoriser les initiatives locales visant à lutter contre le gaspillage alimentaire et à réduire la production de déchets (« donnerie », « repair café », collaboration avec des systèmes de «ressourcerie») ,tout en faisant la promotion de ces initiatives auprès de la population ;
- organiser un atelier **“Fresque du Climat”** à destination de l'ensemble des élus de la commune et également le proposer gratuitement de manière périodique à tous les habitants ;
- accompagner toutes nos écoles communales dans l'obtention du label « écoles de développement durable » de Bruxelles Environnement ;
- mettre en place une gestion différenciée (fauchage tardif, taille douce, pré fleuri...) des espaces verts communaux et encourager une politique de fleurissement et de plantation raisonnée de l'espace public (privilégier les essences indigènes) ;
- organiser un concours du jardin et/ou balcon le plus accueillant pour la biodiversité ;

- mettre en place une stratégie « nichoir » sur la commune avec pour but d'intensifier la présence des moineaux en créant des couloirs verts, via l'installation de nichoirs dans les parcs communaux et dans les lieux publics (mais aussi des mangeoires, abreuvoirs, dortoirs et achat de graines) ;
- développer des **corridors écologiques** pour favoriser le déplacement des espèces locales, y compris les oiseaux, les grenouilles et les insectes;
- mettre en place un plan de plantation d'espèces résilientes et de lutte contre les espèces invasives pour protéger nos écosystèmes fragiles ;
- mettre en place **un plan fleurs pour embellir notre commune** tout en favorisant la pollinisation et en soutenant la biodiversité locale (ex fleurir les fosses d'arbres);
- **lutter contre la présence du frelon asiatique** en bonne entente avec les pompiers, en soutenant les acteurs de terrain et en sensibilisant la population ;
- organiser une journée de l'arbre et de la biodiversité par exemple avec des balades nature sur le thème des arbres et de leur bienfaits ;
- s'engager à réaliser des analyses de sol avant la plantation de nouveaux arbres pour être certain des essences les plus aptes à se développer ;
- étudier la possibilité de mener un projet d'éco pâturage avec des moutons ou de ramassage de certaines poubelles publiques avec des chevaux de trait comme cela se fait actuellement avec l'ASBL Cheval et forêt située au Rouge Cloître.

En explorant notre brochure, vous avez pu découvrir notre vision pour Woluwe-Saint-Pierre. Notre projet, porté par la liste **DéFI l'alternative**, est le fruit d'une expertise solide en gestion municipale, enrichi par l'engagement de citoyens passionnés. Ensemble, nous visons à développer une commune à l'écoute de sa population, prête à relever les défis de notre temps.

Notre programme est dynamique et évolutif, car il s'inspire de vos retours et suggestions. Nous accordons une grande importance à l'avis des citoyens, recueilli lors des consultations, pour façonner une commune qui répond aux besoins et aspirations de chacun.

Vous avez des réactions, des avis ou des questions ? Nous vous invitons à contacter notre tête de liste et candidat Bourgmestre, François De Smet au courriel suivant: de.smet.francois@gmail.com ou à contacter directement nos candidats et candidates.

Donnez-nous l'opportunité de concrétiser cette vision commune.

Le 13 octobre, accordez-nous votre confiance.



DéFI
L'ALTERNATIVE
À WOLUWE-SAINT-PIERRE

Le saviez-vous ?

- La loi vous autorise à voter pour plusieurs candidats de la liste **DéFI l'alternative**. Vous apportez ainsi une voix pleine et entière à chacun d'entre eux et une voix à la liste.
- On vote avec son doigt ! Le vote sera électronique et tactile.
- Vote par procuration

A l'étranger ? Au travail ? Malade ? Une solution s'offre à vous pour faire entendre votre voix malgré tout. Cela s'appelle le vote par procuration. Moyennant une formalité très simple, c'est une personne de confiance, que vous aurez choisie, qui exprimera votre vote. Appelez l'un de nos candidats. Nous vous transmettrons le document ad hoc et viendrons vous aider.